

Paris, le 13 juillet 2011

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

STATISTIQUES RELATIVES

AUX SOCIÉTÉS D'ASSURANCE ET AUX FONDS DE PENSION DE LA ZONE EURO
PREMIER TRIMESTRE 2011

Fin mars 2011, le total des actifs financiers des sociétés d'assurance et des fonds de pension de la zone euro était supérieur de 60 milliards d'euros au niveau observé en décembre 2010. Sur la même période, les provisions techniques d'assurance, principale rubrique du passif des sociétés d'assurance et des fonds de pension, ont augmenté, passant de 5 893 milliards d'euros à 5 975 milliards en raison de transactions positives.

Présentation d'une sélection de postes du bilan des sociétés d'assurance et des fonds de pension

(montants en milliards d'euros ; données brutes ; encours en fin de période ; transactions au cours de la période)

	Encours				Encours	Transactions ¹
	2010			T1 2011		
	T2	T3	T4			
Total des actifs financiers	6 737	6 903	6 815	6 875	n.d.	
Provisions techniques d'assurance ²	5 733	5 829	5 893	5 975	101	
Droits nets des ménages sur les provisions techniques d'assurance-vie	3 284	3 343	3 380	3 412	39	
Droits nets des ménages sur les fonds de pension	1 583	1 624	1 652	1 675	34	
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	866	862	861	888	28	

¹ Les données relatives aux transactions sont disponibles seulement pour les provisions techniques d'assurance.

² Les provisions techniques d'assurance incluent les provisions constituées par les sociétés d'assurance et les fonds de pension à l'égard des preneurs ou des bénéficiaires de polices d'assurance afin d'honorer leurs engagements futurs. Cette rubrique inclut également les provisions pour primes non acquises, qui sont liées à l'assurance non-vie et à la réassurance, ainsi que les provisions pour sinistres, qui correspondent aux montants destinés à couvrir le règlement de sinistres, y compris les sinistres contestés.

S'agissant de la ventilation de l'actif du bilan agrégé des sociétés d'assurance et des fonds de pension de la zone euro, les avoirs en **titres autres que des actions** ont représenté, à fin mars 2011, 39 % du total des actifs financiers de ce secteur. Les **parts d'OPCVM** ont constitué le deuxième poste le plus important, soit 23 % du total des actifs financiers. Enfin, **les actions et autres participations** ont représenté 12 % du total.

En ce qui concerne les transactions sur les principales rubriques des **provisions techniques d'assurance**, les **droits nets des ménages sur les provisions techniques d'assurance-vie** ont augmenté de 39 milliards d'euros au premier trimestre 2011. Les **droits nets des ménages sur les fonds de pension** se sont inscrits en hausse de 34 milliards d'euros sur la même période, tandis que les **provisions pour primes non acquises** et les **provisions pour sinistres** ont enregistré une progression de 28 milliards.

S'agissant des contributions des deux sous-secteurs, les **actifs financiers des sociétés d'assurance** se sont élevés à 5 500 milliards au total en mars 2011, soit 80 % du bilan agrégé du secteur des sociétés d'assurance et des fonds de pension. Les **actifs financiers des fonds de pension** ont représenté 1 375 milliards d'euros au total, soit 20 % de l'ensemble des actifs du secteur.

Notes

- Les dernières données relatives aux sociétés d'assurance et aux fonds de pension peuvent être téléchargées à partir du *ECB's Statistical Data Warehouse* (Entrepôt de données statistiques de la BCE). Des informations plus détaillées concernant ces données, ainsi que des notes méthodologiques, sont disponibles sur la page *Euro area insurance corporation and pension fund statistics* (Statistiques relatives aux sociétés d'assurance et aux fonds de pension de la zone euro) de la partie *Statistics* du site internet de la BCE (<http://www.ecb.europa.eu/stats/money/icpf/html/index.en.html>).
- Les séries statistiques relatives à la zone euro recouvrent les États membres de l'UE ayant adopté l'euro avant la période à laquelle se rapportent les statistiques (composition changeante). Les données relatives aux encours et aux transactions incluent la Slovaquie à compter de mars 2009 et l'Estonie à compter de mars 2011.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
48 rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82

Internet : <http://www.banque-france.fr>